

TDS septembre... Notre proposition

Nous avons échangé ce jeudi matin avec le service exploitation au sujet du TDS de septembre. Il est apparu inflexible sur ses positions, même s'il peine parfois à les justifier. A tel point que nous n'avons pas pu exposer les détails de notre projet...

Les objectifs

L'armement de CDG ne permet pas actuellement l'ouverture de toutes les positions, loin s'en faut. C'est notamment le fait de choix de l'administration :

- ☉ Le choix d'ouvrir deux tours de contrôle qui a pour conséquence directe la diminution du nombre de positions ouvrables et un armement non conforme à ce que prévoit le MANEX lorsque les équipes sont au mini ;
- ☉ Le choix de placer le J6 en tour du fait de l'absence des renforts structurels habituels (J0/QICA) qui réduit de fait l'armement en salle IFR avec seulement 6 positions ouvrables lors des repas lorsque les effectifs équipe sont au mini (sur 12 positions potentielles)
- ☉ Le choix de ne pas reprendre les J0 en 2020 en dépit de la remontée du trafic, pourtant nécessaires au TDS nominal de CDG.

Il a fallu attendre le 27 juillet pour connaître les besoins exprimés de la part de l'administration à partir du mois de septembre : offrir au moins 8 positions en salle IFR, notamment au moment des repas dans une perspective de remontée du trafic.

Le projet de NDS et de TDS reçu en début de semaine persiste à offrir un armement minimal en tour. Il acte également une scission du J6 entre tour et salle, allant à l'encontre des discussions nationales qui avaient eu lieu avant la crise et ouvrant la voie à une individualisation des horaires, chère à certains de nos dirigeants.

Garantir le respect du MANEX

Pour répondre au besoin d'ouverture exprimé par le service fin juillet, voici la proposition que nous avons élaborée et que le service a rejetée sans en écouter les détails ni les avantages.

Vacation	Site	Horaire
J1	IFR	6h30-14H30
J2	TC ou TN+TS	6h30-14h30
J3	IFR	17h-00h00 + brief 15h45-17h
J6	IFR	5 sur 8h30-17h 5 sur 11h30-20h
J7	TC ou TN+TS	14h30-23h00
J8	TC	21h-6h30

- ☉ 3 vacances en Tour : J2/J7/J8. Afin d'assurer les ouvertures des positions prévues, les temps de pause et les repas, les vacances J2 et J7 seraient effectuées en TC si l'effectif du jour est inférieur à 14, valeur seuil sans renfort pour assurer les pauses ;
- ☉ 3 vacances en Salle : J1/J3/J6. Le J6 permet d'assurer les pauses repas et les pauses d'équipe. Cet armement permet d'offrir un armement de 10 positions en continu en salle IFR, en travaillant quasi exclusivement en équipe entière.

L'effectif équipe permettant l'ouverture des deux tours pourrait être abaissé si le nombre de positions ouvrables en tour était réduit ou en rétablissant des renforts. Il faut cependant pour cela un espace de discussion...

Sécuriser nos conditions de travail ou sacrifier l'avenir ?

Le service nous a aussi confirmé sans aucune ambiguïté qu'il ne compte pas valider le prochain tour de service en Comité Technique.

Alors que l'état de crise sanitaire est officiellement terminé, que les textes imposent la validation des TDS en CT et que les XP imposent l'accord d'une majorité des représentants des personnels pour entériner un TDS, le service explique « qu'il n'a pas le temps » et que « les équipes ont besoin de savoir comment sera géré le mois de septembre ». Il s'agit d'un déni de dialogue et de considération envers les représentants des personnels, alors même que ce TDS acte un changement profond dans la manière d'armer les positions de contrôle à CDG.

Le SNCTA entend et comprend que le niveau de trafic actuel peut moduler le besoin d'armement, en le rendant plus flexible et en rapprochant la gestion des tours de contrôle et de la salle IFR de CDG de la gestion de salle d'un CRNA. Cependant, cette décision de mettre fin à l'armement à la pointe en journée à CDG est une évolution majeure, qui touche au cœur même de la gestion de l'armement.

Alors que les risques de saturation imprévue du dispositif sont largement moindres, les CRNA s'appuient sur un ACDS, une cellule FMP, des années d'expérience et des secteurs de débordement... Il nous semble illusoire d'espérer qu'un CT ou un CA pourra, seul, le jour J, au milieu de tous les autres problèmes inhérents à la situation météorologique, aux incidents de trafic ou aux contraintes de la plateforme, trouver les capa ou mesures de gestion idéales pour garantir de manière certaine le temps de pause de l'ensemble de ses agents tout en maîtrisant le niveau de trafic.

Acter la fermeture d'une position en tour n'est pas anodin, qu'il s'agisse d'un sol ou d'un Coor LOC. Il nous faut réfléchir aux conséquences de ce changement d'organisation notamment sur le travail des CT, sur les positions nécessaires et celles qui le sont peut-être moins et protéger les contrôleurs en amendant notre MANEX. S'entendre dire « on assume », sans autre action ou décision de la part de notre encadrement, n'est pas suffisant pour les contrôleurs qui seront sous le casque.

Il est certain que changer la manière d'armer les positions de CDG ne peut pas se faire en deux réunions en plein été, que ces enjeux dépassent l'expertise des seuls représentants syndicaux et que des décisions autoritaires ou dogmatiques de nos encadrants sur ces sujets ne seront ni comprises, ni acceptées par les opérationnels. Il est inconcevable pour le SNCTA de ne pas faire ces travaux préparatoires et de transférer toute la responsabilité de l'armement sur les CA, CT et PC sans autre forme de procès.

Le SNCTA demande d'avoir au plus vite un TDS qui respecte les règles qui régissaient notre manière de travailler avant la crise. Elles n'ont pas été modifiées et les contrôleurs en service seraient les premiers à pâtir d'un armement insuffisant en cas d'accident. Il n'y a pas de place pour les petits jeux politiques ou les passages en force quand il s'agit de sécurité.

S'il faut bien sûr repenser notre organisation, il est indispensable de réfléchir avec tous les experts aux conséquences des changements à venir et ne pas prendre de décision hâtive. Sur des sujets aussi dimensionnants, il faut enfin respecter le dialogue social et les instances dans lesquelles les représentants du personnel peuvent s'exprimer et donner leur avis.